

Modalités de fixation du prix et fonctionnement des garanties dans les opérations M&A

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les différents mécanismes de fixation de prix dans le cadre d'un SPA, savoir les utiliser à bon escient.
- Comprendre le mécanisme de garantie de passif et être en mesure de la négocier.
- Comprendre les produits assurantiels et déterminer les situations dans lesquelles ils s'avèrent pertinents.

Description / Contenu

INTRODUCTION SUR LE PROCESSUS D'AUDIT

- De la lettre d'offre / d'intention au SPA
- Accès à l'information
- Rôle des conseils
- Identification des risques et négociation du prix

LES CLAUSES DE PRIX DANS LES CONTRATS DE CESSION

- Les clauses rejetant l'ajustement du prix
 - Définition du mécanisme de « locked box »
 - Quelques chiffres
 - Atouts et contraintes du mécanisme de locked box
 - Focus sur les « leakages »
- Les clauses d'ajustement du prix
 - Valeur d'entreprise et prix des titres
 - Notions de trésorerie/dette nette
 - Prise en compte du BFR
- Le recours à l'expertise en cas de désaccord
- Les mécanismes de complément de prix (earn out)

LES GARANTIES D'ACTIF ET DE PASSIF

- Les garanties légales de la vente
- Les différents types de garantie contractuelle : garantie de compte / garantie déclarative
- Définir et garantir le risque fiscal
- Mise en œuvre de la garantie contractuelle
- Les incidences fiscales des clauses de la garantie de passif

L'ASSURANCE GARANTIE DE PASSIF (W&I INSURANCE)

- Un produit calqué sur le SPA
 - La négociation des exclusions
 - L'assurance de risques spécifiques
-

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Professionnels du droit et des chiffres, experts-comptables, avocats, banques d'affaires, professionnels de l'asset management et du private equity.

Prérequis

- Familiarité avec les processus d'acquisitions de sociétés, notions de droit des affaires.

+ pédagogiques

- Une présentation vivante et interactive, ponctuée de nombreux exemples et cas pratiques, dispensée par des avocats expérimentés avec une vision prospective.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenants

- Johann Roc'h, Avocat associé, CMS Francis Lefebvre Avocats
- Antoine Melchior, Avocat – Corporate / Fusions & Acquisitions, CMS Francis Lefebvre Avocats

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Horaires : 9 h / 17 h 30
- Déjeuner offert
- Lieu : Paris

Tarifs

- 1 209,00 €HT* / 1 019,00 €HT**

(*) Tarif pour les non membres France Invest

(**) Tarif pour les membres France Invest

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 02/01/2025